



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

30 juin 2022



Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en appelant au 1 866 998-8298, en nous écrivant à Groupe de portefeuilles Harvest Inc., 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.harvestportfolios.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

LA SOCIÉTÉ

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire ») est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

LE PLACEMENT

La Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (la « société » ou le « Fonds ») investit dans un portefeuille équilibré (le « portefeuille ») composé des actions¹ de dix émetteurs sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille¹ dans l'univers d'investissement¹, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) versent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique envisageables pour un placement¹ (selon la capitalisation boursière, en USD).

¹ Voir le prospectus préalable de base simplifié daté du 4 novembre 2020 du Fonds.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du Fonds. À titre d'information, les états financiers intermédiaires du Fonds sont joints au rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, des exemplaires additionnels de ces documents en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à Groupe de portefeuilles Harvest Inc., 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.harvestportfolios.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé afin de fournir aux investisseurs une exposition unique à un portefeuille d'actions de dix émetteurs sélectionnées par le gestionnaire de portefeuille dans l'univers d'investissement, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) versent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique envisageables pour un placement (selon la capitalisation boursière, en USD).

Les objectifs de placement des actions privilégiées consistent à verser aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action privilégiée (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2022 (la « date d'échéance ») et à rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance.

Les objectifs de placement des actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Société investit dans un portefeuille initialement équilibré composé des actions de dix émetteurs sélectionnées dans l'univers d'investissement, dont huit sont sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille parmi les dix plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique envisageables pour un placement (selon la capitalisation boursière, en USD) et les deux autres sont sélectionnés dans l'univers d'investissement.

Le portefeuille est reconstitué et rééquilibré semestriellement par Harvest.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été effectué au cours de la période.

RÉSULTATS

Les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds ont respectivement enregistré des rendements de 9,12 % et de 2,52 %, comparativement à un résultat de 4,75 % pour l'indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceuticals Local Index (USD) pour la période close le 30 juin 2022. Cet écart s'explique essentiellement par le fait que l'indice est pondéré selon la capitalisation boursière, qu'il comporte des titres de sociétés dont les options sont non liquides et qu'il comprend des titres internationaux libellés en devises, alors qu'il n'est pas couvert. De plus, les actions à grande capitalisation du secteur des soins de santé, dans lesquelles le Fonds investit principalement, ont généralement mieux fait que les actions à moyenne et petite capitalisation au cours de l'exercice, ce qui a favorisé la performance du Fonds.

Il va sans dire que le premier semestre de 2022 a été éprouvant. Dès le début de l'année, les pressions inflationnistes et les perspectives de relèvement des taux d'intérêt ont commencé à monter, partiellement en raison des goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement et de la demande refoulée lors de la réouverture des économies. Compte tenu de cette situation, les investisseurs ont commencé à s'attendre à des hausses de taux d'intérêt au cours de l'année 2022. La volatilité a aussi commencé à s'accroître tôt au début de l'année lorsque la rotation des styles et des secteurs qui avait commencé vers la fin de 2021 s'est poursuivie. L'invasion de l'Ukraine par la Russie à la fin de février a considérablement freiné l'ensemble des marchés ainsi qu'une variété de catégories d'actifs, de produits de base et de devises. Cet événement a aggravé les tensions géopolitiques mondiales et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, qui étaient déjà fragilisées par l'arrêt forcé des activités en Chine à cause de la COVID.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

La détérioration de la conjoncture économique a entraîné une hausse marquée de la volatilité des marchés. Les investisseurs ont d'abord cherché refuge dans les secteurs plus défensifs du marché, qui comprennent les sociétés à grande capitalisation des soins de santé. Toutefois, lorsque le mouvement à la baisse des marchés s'est généralisé, plus aucun segment n'offrait de protection contre la vague de ventes. Les sociétés à grande capitalisation des soins de santé ont tout de même été relativement épargnées comparativement à celles de nombreux autres segments de marché. Dans ce secteur, les sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques à grande capitalisation ont généralement dépassé les attentes en raison de leur profil de demande stable, de leurs marges élevées, de leurs dépenses d'investissement relativement basses et de leurs liens faibles avec les produits de base. Étant donné la composition du portefeuille, le Fonds était en bonne position pour faire face aux récents événements macroéconomiques.

Les principaux moteurs à long terme du secteur des soins de santé demeurent intacts malgré la conjoncture à court terme. Ce sont le vieillissement de la population, les marchés en développement et l'innovation technologique (appareils et médicaments). Ces facteurs à moyen terme et à long terme sont le fondement de notre optimisme à long terme à l'égard du secteur et de notre confiance dans le positionnement du Fonds pour faire face à certains éléments de la conjoncture à court terme.

Le Fonds avait investi dans huit des plus grandes sociétés pharmaceutiques et deux des plus grandes sociétés biotechnologiques inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine. Le Fonds a vendu des options d'achat sur ses titres en portefeuille pendant la période pour réaliser ses objectifs de placement et de revenu.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

La propagation du coronavirus a causé de la volatilité sur les marchés financiers et a eu des conséquences sur l'économie mondiale. Même si les restrictions locales et mondiales ont été allégées et qu'il semble moins probable qu'elles soient de nouveau renforcées, elles ont eu des conséquences durables sur l'économie, dont une poussée d'inflation qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt. La guerre en Ukraine a accentué l'augmentation de l'inflation ainsi que l'instabilité de l'économie et des marchés financiers. Ces deux facteurs ont grandement perturbé les économies et les marchés financiers. De plus, l'incertitude plane sur leur durée et leurs répercussions sur la performance financière des placements actuels et futurs du Fonds.

Le 4 mars 2021, le Fonds a effectué un placement secondaire de 385 200 actions de catégorie A, à un prix de 13,75 \$ par action, et de 385 200 actions privilégiées, à un prix de 10,50 \$ par action, ce qui lui a permis de lever 9,3 M\$ (avant les frais d'émission et autres frais).

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente.

Au cours de la période close le 30 juin 2022, 27 700 (aucune en 2021) actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 14,51 \$ par actions de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions de catégorie A émises étaient de 399 777 \$ (néant en 2021), 397 412 \$ (néant en 2021) et 2 365 \$ (néant en 2021), respectivement.

Au cours de la période close le 30 juin 2022, 27 700 (aucune en 2021) actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,15 \$ par actions privilégiées. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions privilégiées émises étaient de 281 155 \$ (néant en 2021), 277 000 \$ (néant en 2021) et 4 155 \$ (néant en 2021), respectivement.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant la période, à l'exception du remboursement des frais de gestion et autres frais à Harvest, tel qu'il est décrit à la rubrique « Frais de gestion et autres frais » ci-après.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renonciations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'actions, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ils se sont élevés à 7 068 \$ pour la période close le 30 juin 2022 (7 422 \$ en 2021) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs d'actions qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2022 ou 2021. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renonciations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques, les frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération et les commissions de courtage sur les opérations dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de la période close le 30 juin 2022.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour la période close le 30 juin 2022 et les exercices précédents. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires du Fonds et des états financiers annuels audités précédents.

Actions de catégorie A

ACTIF NET PAR ACTION DU FONDS	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net à l'ouverture de la période²	15,07 \$	14,11 \$	15,41 \$	14,05 \$	13,73 \$	13,65 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,39	0,59	0,83	0,67	0,77	0,02
Total des charges	(0,20)	(0,49)	(0,42)	(0,41)	(0,54)	(0,08)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,25)	(0,53)	(0,48)	(0,47)	(0,50)	(0,05)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	-	(0,15)	-	-	-	(0,42)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	-	0,18	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,21	(0,01)	2,21	1,43	(0,09)	(0,07)
Gains (pertes) latents pour la période	1,22	3,68	(2,36)	0,94	1,92	0,37
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	1,37 \$	3,27 \$	(0,22) \$	2,16 \$	1,56 \$	(0,23) \$
Distributions³						
Dividendes	(0,62)	(0,21)	(1,24)	(1,24)	(1,24)	(0,10)
Gains en capital	-	(1,75)	-	-	-	-
Total des distributions annuelles³	(0,62) \$	(1,96) \$	(1,24) \$	(1,24) \$	(1,24) \$	(0,10) \$
Actif net à la clôture de la période¹	15,80 \$	15,07 \$	14,11 \$	15,41 \$	14,05 \$	13,73 \$

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses)	39 067 952 \$	37 266 557 \$	22 532 916 \$	26 891 373 \$	32 251 925 \$	32 276 788 \$
Valeur liquidative totale (actions de catégorie A)	23 928 202 \$	22 403 907 \$	13 185 266 \$	16 309 493 \$	18 842 925 \$	18 676 788 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation	1 513 965	1 486 265	934 765	1 058 188	1 340 900	1 360 000
Ratio des frais de gestion – actions de catégorie A ⁴	5,67 %	8,36 %	6,28 %	6,45 %	6,48 %	17,82 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions – actions de catégorie A ⁴	5,67 %	8,36 %	6,28 %	6,45 %	6,48 %	17,82 %
Ratio des frais d'opérations ⁵	0,13 %	0,15 %	0,17 %	0,18 %	0,18 %	0,58 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	7,83 %	31,33 %	45,91 %	45,06 %	50,21 %	3,33 %
Valeur liquidative par unité	25,80 \$	25,07 \$	24,11 \$	25,41 \$	24,05 \$	23,73 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	15,80 \$	15,07 \$	14,11 \$	15,41 \$	14,05 \$	13,73 \$
Valeur liquidative par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	14,75 \$	14,67 \$	13,40 \$	14,05 \$	12,38 \$	14,15 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,15 \$	10,60 \$	10,68 \$	10,48 \$	10,17 \$	10,30 \$

Notes explicatives :

1. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par action du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
2. L'actif net à la date de lancement, le 24 novembre 2017, s'établissait à 13,65 \$ par action après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 1,35 \$ par action.
3. Les distributions ont été versées en trésorerie.
4. Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période. Le RFG pour la période close le 31 décembre 2017 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 1 428 000 \$, les frais d'émission de 408 000 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 70 217 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces frais et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,47 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 8,06 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 10,34 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,59 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,91 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,78 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,69 %.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,94 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,65 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,80 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,65 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,63 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 359 681 \$, les frais d'émission de 119 421 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 231 526 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 687 381 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,26 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 7,01 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,91 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,91 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 30 juin 2022 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 6 520 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 4 155 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 375 029 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,41 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 5,66 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,46 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,47 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,45 %.

5. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne (incluant les actions privilégiées) au cours de la période. Le calcul a été modifié en 2020 afin d'y inclure certains coûts de transactions imposés par le dépositaire. Le ratio des frais d'opération des périodes précédentes n'a pas été ajusté.
6. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Rendement passé

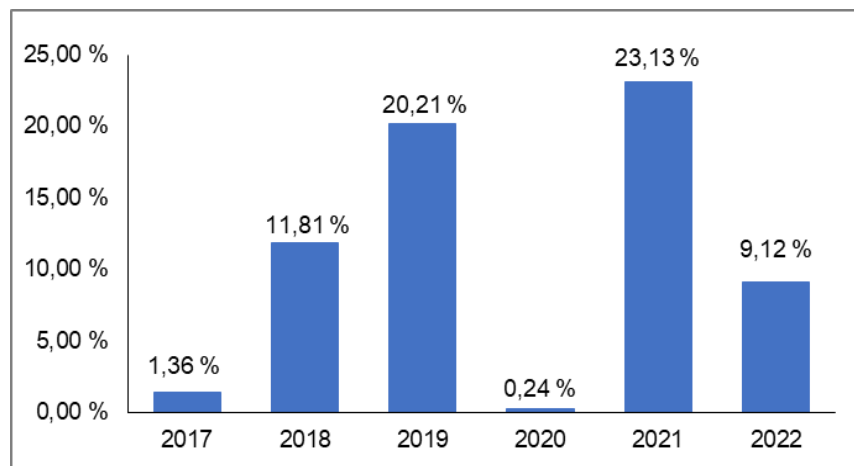
Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

RENDEMENTS ANNUELS

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque exercice présenté et illustrent la variation du rendement des actions de catégorie A et des actions privilégiées du Fonds. Ils indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice, à l'exception de 2022 qui représente la période intermédiaire.

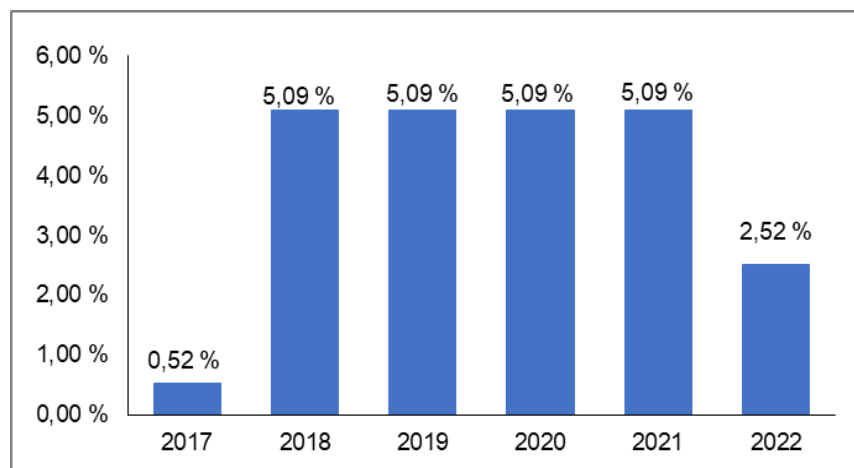
Rendement du Fonds

Actions de catégorie A



2017 correspond à la période du 24 novembre au 31 décembre.

Actions privilégiées



2017 correspond à la période du 24 novembre au 31 décembre.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 30 juin 2022

Principaux titres	% de la valeur liquidative
Eli Lilly and Company	17,5
Merck & Co., Inc.	17,4
AstraZeneca PLC, CAAE	17,2
AbbVie Inc.	16,5
Amgen Inc.	16,2
Johnson & Johnson	16,0
Pfizer Inc.	15,9
Novartis AG, CAAE	15,1
Bristol-Myers Squibb Company	14,9
Sanofi, CAAE	14,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	3,0
Contrats de change à terme	0,8
Options	(1,6)
Actions privilégiées	(63,3)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles sur le site Web de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. à l'adresse www.harvestportfolios.com.

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Soins de santé	161,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	3,0
Contrats de change à terme	0,8
Options	(1,6)
Actions privilégiées	(63,3)
Total	100,0

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	114,4
Royaume-Uni	17,2
Suisse	15,1
France	14,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	3,0
Contrats de change à terme	0,8
Options	(1,6)
Actions privilégiées	(63,3)
Total	100,0



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télééc. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.